

12.03.2015 – 11:15 Uhr

Le comité de Travail.Suisse a nommé Adrian Wüthrich comme nouveau président

Bern (ots) -

Adrian Wüthrich devrait devenir le nouveau président de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et des travailleuses. Réuni en séance hier, le comité a nommé celui qu'il souhaite voir succéder à Martin Flügel. L'élection aura lieu lors du Congrès le 12 septembre 2015.

Martin Flügel avait informé le comité en novembre dernier qu'il ne se porterait pas candidat pour un troisième mandat présidentiel. En conséquence, le comité de Travail.Suisse a instauré une commission de recherche dont le mandat était de préparer la succession de M. Flügel.

Le comité de Travail.Suisse a décidé hier de nommer Adrian Wüthrich comme candidat à la présidence. En cours d'emploi, A. Wüthrich a obtenu à l'Université de Berne un master en gestion et politique publiques avec une spécialisation en gestion dans le secteur public. Grâce à ses activités pratiques, il a accumulé une large expérience en politique et dans le travail associatif, de même qu'il s'est fait un nom au travers de ses divers engagements. Il travaille actuellement comme spécialiste Association + Société au secrétariat central de la SRG SSR. Depuis cinq ans, il est membre du Grand Conseil du canton de Berne, vice-président de fraction et membre exécutif de la commune de Huttwil (PS). De plus, il préside l'Association de police du canton de Berne. La passation de pouvoirs à la tête de Travail.Suisse se produira lors du congrès du 12 septembre prochain.

Le comité est convaincu qu'Adrian Wüthrich représentera les intérêts de Travail.Suisse et de ses fédérations membres de manière optimale. Avec cette nomination, il se réjouit de pouvoir assurer une transition harmonieuse à la tête de Travail.Suisse.

Contact:

Urs Masshardt, Président de la commission de recherche, 079 418 32 33

Adrian Wüthrich, nommé à la présidence, 079 287 04 93

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100769779> abgerufen werden.